

Province de Québec
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal dûment convoquée et signifiée tenue le lundi 11 mai 2015, à 19 h.

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles Boucher, et en présence du directeur général et greffier, monsieur Jean-François Albert, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Daniel Beaudoin, monsieur Alexandre Cantin, madame Gisèle Dicaire, madame Johanne Lepage, monsieur Stéphane Longtin et madame Lisiane Monette.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Avis de motion du règlement # 83-2014-A03.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM.

Monsieur le maire, Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

5269-05-2015

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance extraordinaire du conseil municipal ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Gisèle Dicaire et il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

3. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT # 83-2014-A03.

Le conseiller, monsieur Stéphane Longtin, donne un avis de motion qu'à une séance subséquente, un projet de règlement # 83-2014-A03 modifiant le règlement # 83-2014 décrétant des dispositions sur le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin sera présenté, pour étude et adoption, afin d'y modifier certaines dispositions de l'article 3.6.2 Activités de loisirs.

Compte tenu que les membres ont tous reçu une copie du projet de règlement pour son étude, ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture complète.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

5270-05-2015

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 19 h 02, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette et il est unanimement résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

(signé)

Monsieur Gilles Boucher,
maire

(signé)

Monsieur Jean-François Albert
Directeur général et greffier